



Chèque  Espèces  Certificat médical ou attestation médicale   
Les Archers de l'Erdre, 2 impasse des Hermines, 44470 Carquefou  
Tel 06.17.81.79.91 – secretariat@archersdelerdre.info - [www.archersdelerdre.fr](http://www.archersdelerdre.fr)

## DEMANDE DE LICENCE Découverte 2023 (remplir en MAJUSCULES)

Nom / Prénom : .....

né(e) le : ..... à : .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone - domicile : .....

Portable : .....

Adresse E-Mail : .....

**Cotisation : 100 €**

Entretien arc et matériel en prêt inclus

Je, soussigné(e) ....., déclare connaître les risques qu'entraîne la pratique du tir à l'arc et m'engage à respecter les règles de sécurité vis-à-vis de moi-même et des autres archers. Par ailleurs, je décline toute responsabilité du club en cas d'accident et renonce à toute forme de poursuites judiciaires ou autres contre le Club et son Président ou la Mairie de CARQUEFOU. Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Je m'engage à respecter le matériel prêté. J'ai pris note que tout matériel détérioré (y compris l'usure normale de la corde, du repose-flèche de l'arc loué ou prêté) pourra m'être facturé. Je m'engage à respecter les lieux mis à disposition par le club, à participer au rangement de la salle de tir, et à participer bénévolement au besoin du club (organisations de concours, travaux divers, ...) sachant que le club fonctionne grâce au bénévolat de tous.

Je m'engage à respecter les dirigeants et les formateurs, tout manquement à la discipline pouvant entraîner une exclusion provisoire ou définitive du club sans remboursement du coût de l'adhésion.

Je déclare autoriser<sup>(2)</sup> ne pas autoriser<sup>(2)</sup> le club à utiliser les photos me concernant (ou mon enfant) pour illustrer ses documents de communication, quel que soit le support.

Fait à ..... le .....

Lu et approuvé - Signature de l'archer (et d'un parent pour les mineur(e)s)

### Documents à joindre obligatoirement, toute demande incomplète ne sera pas traitée :

- Pour un adulte : Fournir un certificat médical datant de moins d'un an avec la mention Tir à l'arc et si possible « pratique en compétition ».
- Pour un mineur : remplir le document "Fiche médicale d'urgence" et l'attestation santé mineur<sup>(1)</sup> ou fournir un certificat médical

<sup>(1)</sup> Disponibles sur le site internet ou à demander au secrétariat du club

<sup>(2)</sup> Rayer la mention inutile